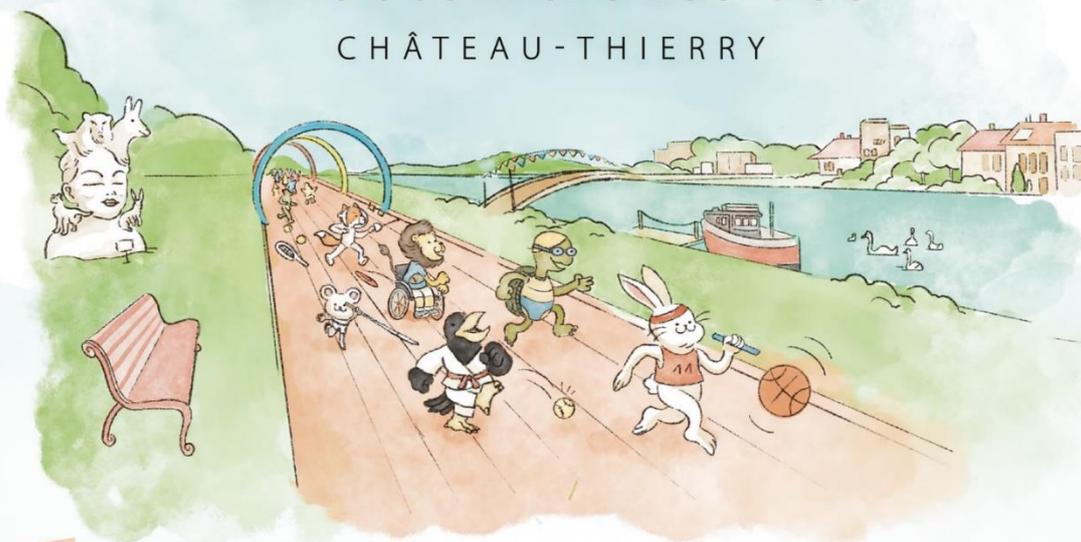


2023

En route vers les Jeux

CHÂTEAU-THIERRY



VILLE ACTIVE ET SPORTIVE



JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024

Appel à projets à destination des associations

La Ville de Château-Thierry, très dynamique et proactive dans le domaine du sport, a très vite eu la volonté de s'inscrire dans la démarche de mobilisation autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ainsi en 2019, Château-Thierry a été l'une des 500 premières collectivités à avoir obtenu le label Terre de Jeux. Elle est aussi candidate pour accueillir la Flamme Olympique.

Pensé en étroite concertation avec les acteurs locaux, le label Terre de Jeux permet à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :

- La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;
- L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;
- L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Afin de concrétiser ces objectifs, la Ville lance un grand appel à projet auprès des clubs sportifs et des associations pour accompagner et valoriser leurs projets.

Qui est concerné ?

Toutes les associations du territoire sont concernées par cet appel à projets.

La volonté est d'encourager et d'accompagner les projets locaux afin que les Castels et les Sud Axonais célèbrent les jeux, bénéficient d'actions collectives sur le thème des Jeux Olympiques et que la pratique du sport ou d'une activité physique soit incitée auprès de chacun.

Quels critères de sélection des projets ?

Les projets doivent émaner des associations, sportives et non sportives. En effet, toute association peut relayer auprès du public les valeurs des Jeux Olympiques, qu'elle soit sportive ou culturelle. Valoriser le sport, vecteur de cohésion sociale et d'entraide, vecteur de santé physique et mentale, favorisant le développement du bien-être individuel, familial et collectif, est à la portée de tous et donc de toutes les associations du territoire. Chacun y trouvera sa place, sa spécificité, sa valeur ajoutée.

Quel financement ?

Les projets doivent être précisément chiffrés. La collectivité est prête à vous accompagner dans leur financement.

Comment faire la demande ?

Compléter la fiche projet de ce document.

Elle doit être retournée, dûment complétée, avant le 30 avril, au service des sports à l'adresse valerie.danelle@ville-chateau-thierry.fr

Un comité de pilotage, composé de représentants de collectivités et du monde sportif, sélectionnera les projets. Les associations retenues seront informées au plus tard le 31 mai.

Vous trouverez en pièce-jointe le calendrier prévisionnel autour des Jeux Olympiques et Paralympiques. Celui-ci est loin d'être exhaustif, mais il donne une idée du phasage de cet événement extraordinaire !



Fiche projet – Participation à la programmation en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques

Nom de l'association :

N° de SIRET :

Représentant : Prénom NOM : Qualité :

N° de portable : Courriel :

Porteur du projet (si différent) : Prénom NOM :

N° de portable : Courriel :

Nombre de personnes impliquées dans l'animation :

Description détaillée de l'action proposée :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et signature :

N'hésitez pas à joindre à votre fiche projet tout document que vous jugerez utile pour la présentation et la compréhension de votre proposition : photos, plans, vidéos, références, etc.

Pour les projets retenus, une convention pourra être établie.

L'organisation étudiera toutes les propositions.



Tableau de financement à compléter :

(Veillez à respecter l'équilibre entre le total des DEPENSES et des RECETTES)

| Dépenses | Montant | Recettes | Montant |
|--|---------|--|---------|
| Achats (Matériel, fournitures, prestations de services...) | € | Fonds propres | € |
| | | Subvention Région | € |
| Charges externes (locations, assurances...) | € | Subvention Département de l'Aisne | |
| | | - F.D.A.L* | € |
| | | - Autres (à préciser) | € |
| Services extérieurs (personnels extérieurs, déplacements, réception, publicité...) | € | Subvention Communauté de Communes ou d'Agglomération | € |
| | | Subvention Communes | € |
| Charges de personnels | € | Autres subventions | € |
| | | Produit des activités | € |
| Autres | | Autres | € |
| TOTAL des DEPENSES | € | TOTAL des RECETTES | € |



| Période 1 | Période 2 | Période 3 | Période 4 |
|---|--|---|--|
| du 03 avril au 09 septembre 2023 | du 09 septembre 2023 à avril 2024 (semaine Olympique) | d'avril 2024 au 23 juin 2024 (Journée Olympique) | du 24 juin 2024 au 08 septembre 2024 |
| du 03/04 au 07/04 Semaine Olympique et Paralympique | 09/09 Village associatif | 06 et 07 avril : Réception des villes jumelées pour un grand événement sportif | Village Olympique |
| 06 Mai : inauguration des SAMEDI du COMMERCE ET SPORT | Du 08 septembre au 28 octobre : Vibrons rugby (coupe du monde de rugby et avec l'événement RUGBY ASSIS DEBOUT) | Animations sportives lors des samedis sportifs | 24 juillet : début des tournois de hand-ball, football et Rugby |
| 21/06 : DO RE MI FA..... SPORT (fête de la musique) | Animations sportives lors des samedis du commerce renommés les samedis sportifs pour 2024 | vacances de printemps : Sporti Château | 26 juillet au 11 août : Epreuves Olympiques |
| 23/06 JOURNÉE OLYMPIQUE multisports au stade municipal | Avril 2024 : semaine Olympique et Paralympique | sport dans les écoles | 28 août au 08 septembre : Jeux paralympiques |
| JUILLET-AOUT Château sport (Nos quartiers d'été) et Château plage | vacances de la Toussaint ou de Noël : Sporti Château | Do Ré Mi Fa Sports (fête de la musique sur le thème du sport) | Château Plage à coordonner avec le village Olympique |
| 03/09 Triathlon de l'Omois, version Olympique | | 23 juin 2024 : Journée Olympique multi sports et mise à l'honneur du sport lors du défilé de la fête à Jean | programmation spécifique liée aux idées des partenaires associatifs et des services internes |
| | | | 01 septembre 2024 : triathlon de l'Omois |